

Michèle Robert. «Que dorénavant chacun fuie paillardise, oisiveté, gourmandise?» Réforme et contrôle des mœurs: la justice consistoriale dans le Pays de Neuchâtel (1547–1848), Neuchâtel: Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2016 (Histoire 243), 468 p. – ISBN 978-2-88930-096-9.

Dans cet ouvrage publié aux Éditions Alphil en 2016, Michèle Robert propose une synthèse de l'histoire consistoriale à Neuchâtel, de 1547 à 1848. Ce Travail est issu de sa thèse, qui a été récompensée, en 2019, par le Prix Bachelin.

Cette étude s'inscrit dans le mouvement historiographique récent, qui s'intéresse depuis environ deux décennies à l'instrument de la justice religieuse réformée à l'époque moderne. Les limites temporelles de cette recherche remontent à l'année 1547, lorsque le comte René de Challant, qui avait fondé un consistoire sans y inclure de pasteurs, a autorisé deux ministres à siéger au consistoire seigneurial. Elles s'achèvent en 1848, année de l'abolition des consistoires neuchâtelais et de l'adoption de la Constitution suisse.

L'ouvrage est divisé en sept sections analytiques. La première, qui est peut-être un peu brève, mais essentielle, contextualise l'exercice de la discipline ecclésiastique dans le Pays de Neuchâtel, que ce soit d'un point de vue politique, géographique ou encore judiciaire. Cette introduction est cruciale pour comprendre l'unicité du système neuchâtelais par rapport aux autres modèles consistoriaux en Europe. La seconde partie se concentre sur l'organisation des consistoires neuchâtelais, la troisième, sur les procédures techniques. La quatrième, elle, se focalise sur les crimes poursuivis par ces instances judiciaires. Robert catégorise ces dernières en trois groupes : les «atteintes à la morale sexuelle», les «manquements à la discipline ecclésiastique» et les «comportements scandaleux». Ces catégories, plutôt traditionnelles, peuvent, selon nous, être discutées, mais elles ont le mérite de permettre de classer les affaires jugées afin de naviguer plus facilement dans l'ouvrage. La cinquième partie propose une esquisse sociologique des prévenus. La sixième partie se concentre sur les luttes de pouvoir entre, d'un côté, la Compagnie des Pasteurs et, de l'autre, les différentes instances neuchâtelaises en matière judiciaire. Cet aspect est d'un grand intérêt, car il expose la particularité du système

ecclésial neuchâtelois à l'époque moderne, qui forge aussi un dispositif consistorial inédit. La septième, enfin, présente la disparition, en 1848, des consistoires de Neuchâtel.

Le système consistorial à Neuchâtel est digne d'intérêt en raison de ses caractéristiques uniques. En effet, établi par ses sujets dans un pays gouverné par un prince catholique, on y observe des modalités territoriales spécifiques. Les quatre consistoires seigneuriaux, par exemple, n'agissent que dans certaines régions du pays. Par ailleurs, cette analyse sur le temps long de ces modalités de discipline ecclésiastiques offre une étude privilégiée sur l'évolution et l'histoire de la justice consistoriale.

Cette étude captivante parvient à explorer de manière claire et approfondie la complexité du système consistorial au Pays de Neuchâtel pendant la période moderne et jusqu'au milieu du XIXe siècle. Grâce à son analyse minutieuse, Robert met en évidence l'importance cruciale pour les chercheurs et chercheuses d'explorer et d'interroger les documents des archives consistoriales locales. Cela permet de comprendre plus finement l'histoire des lieux étudiés, mais également d'une manière plus globale, les variations ou continuités des systèmes de discipline ecclésiastique à l'époque moderne.

Océane Brigitte, Genève

doi: 10.69871/5aqqong96 | CC BY-NC-ND 4.0

Heinrich Bullinger. Briefwechsel. Vol. 21: Briefe von Januar bis April 1548, ed. David Mache and Paul Achim Neuendorf, Zurich: Theologischer Verlag Zürich, 2024 (Heinrich Bullinger Werke. Zweite Abteilung), 504 p. – ISBN 978-3-290-18668-5.

Two years ago, it seemed like the critical edition of Heinrich Bullinger's correspondence had come to an end. Although the edited volumes reached only through the end of 1547, changes to funding policy meant that the Schweizerische Nationalfonds would no longer support such long-term projects. Thanks to the vigorous efforts of Dr. Reinhard Bodenmann, the long-time chief editor of the critical edition, and Dr. Christoph Sigrist, then pastor of the Zurich Grossmünster, the Heinrich-Bul-